



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : Agrégation Interne

Section : Langues de France

Option : Occitan – Langue d'Oc

Session 2020

Rapport de jury présenté par :

Yves BERNABÉ

Président du jury

Table des matières

Introduction générale.....	3
Données chiffrées.....	4
Épreuve de composition en français.....	5
1- Considérations générales.....	5
2- Le sujet et son analyse.....	5
2-1 Le sujet.....	5
2-2 Pistes d'analyse.....	6
3- La rédaction : attendus et écueils.....	7
4- Vers un plan possible.....	8
Épreuve de dissertation en occitan.....	9
Épreuve écrite de traduction.....	14
Thème.....	14
1- Présentation du texte.....	14
2- Remarques sur la traduction.....	14
3- Questions de langue.....	16
4- Proposition de traduction.....	18
Version.....	18
1- Analyse de la version.....	18
2- Questions de langue.....	22
3- Proposition de traduction.....	23

Introduction générale

L'agrégation interne des langues de France a connu en 2020 sa seconde session. Progressivement, et grâce à l'implication des membres du jury, la culture de ce concours se met en place. A l'équipe des spécialistes de l'occitan s'est ajoutée celle des spécialistes du catalan, puisque le concours interne a été ouvert cette session pour deux spécialités, le catalan et l'occitan-langue d'oc.

Cependant, les conditions de déroulement du concours ont été sensiblement affectées par la crise sanitaire. Le jury a été amené, après la décision ministérielle de supprimer les épreuves orales, à revoir sa délibération et à déclarer admis des candidats qui n'avaient subi aucune épreuve orale. Cette situation, que tout le monde regrette, donne le sentiment que la course s'est terminée à mi-chemin, mais le jury l'a acceptée en conscience. Si les candidats admissibles n'ont pas pu mettre leurs efforts au service de leurs prestations orales et rattraper un éventuel retard, le jury n'a cependant pas eu de mal à sélectionner dans chacune des deux options un lauréat dont le succès soit incontestable. Il se réjouit de ce que les concours internes, qui concernent des enseignants qui ont fait leurs preuves devant leurs élèves et sont titulaires d'un Capes, ouvrent l'accès au grade d'agrégé à des personnels engagés et ne manquant pas d'assurance.

Cette seconde session du concours interne de l'agrégation a donc été amputée de ses épreuves orales, ce qui accorde aux écrits une valeur et un poids inusités. Le jury le regrette d'autant plus que les candidats ont disposé de peu de temps pour préparer les épreuves écrites, l'ouverture de l'agrégation dans ces spécialités n'ayant été connue qu'à la fin du mois d'août, ce qui accordait un délai relativement bref aux candidats pour préparer des épreuves écrites qui se sont déroulées en fin janvier. De même, l'analyse des données chiffrées, qui exige la plus grande prudence dans le cas de concours mobilisant peu de candidats, est encore plus délicate en l'absence d'épreuves orales.

Le rapport qui suit est consacré, de ce fait, aux seules épreuves écrites. Il rend compte des réussites et des faiblesses trouvées dans les copies et tente de fournir à ceux qui n'ont pas été admis ainsi qu'aux futurs candidats des années à venir, des conseils de préparation et de réalisation des exercices demandés à cette agrégation, qui reste un concours difficile, exigeant une très bonne connaissance des œuvres et des thématiques au programme et une aisance irréprochable dans la culture et la langue concernées.

L'ensemble du jury a accepté très aimablement de s'adapter aux conditions particulières de délibération et de décision, et doit en être remercié. On se félicite également de l'accompagnement effectué par la DGRH dans cette période extrêmement troublée.

Yves Bernabé, président du jury.

Données chiffrées

Les conditions très particulières de réalisation des épreuves invitent à utiliser ces données chiffrées avec la plus grande circonspection : l'absence d'épreuves orales limite la richesse des données.

Dans la spécialité occitan-langue d'oc, il y a eu 7 présents aux trois épreuves écrites sur 19 candidats inscrits.

	Moyenne de l'épreuve en 2020	Note la plus élevée	Note la plus basse	<i>Moyenne de l'épreuve en 2019</i>
Composition en français	11,57	16	8	<i>11</i>
Composition en occitan	11	17	7	<i>9,79</i>
Traduction	9,48	13,38	6,38	<i>11,35</i>

On peut regretter la forte déperdition entre les inscriptions et les épreuves. Cette situation est sans doute liée à la publication tardive de l'ouverture de la session, et à un probable découragement devant les efforts que nécessite cette préparation exigeante.

Une comparaison avec les épreuves écrites de l'agrégation interne des langues de France option occitan-langue d'oc en 2019 montre une certaine stabilité des résultats, une légère amélioration pour les épreuves de composition, compensée par une légère baisse en traduction.

Épreuve de composition en français

Rapport établi par Véronique Castagnet, Fabrice Corrons et Yan Lespoux

1- Considérations générales

Le programme de la première épreuve écrite de l'agrégation interne de Langues de France invite à prendre en considération une large aire géographique de réflexion, dans une dimension diachronique. En effet, la question des « peuplements, mobilités, dynamiques (XVIIIème-XXIème siècles) » se place dans une épreuve de civilisation, et non pas d'histoire dans le sens de discipline universitaire. En conséquence, si la dimension historique est importante dans le traitement du sujet, elle ne peut être exclusive sous peine d'oublier des axes forts issus de travaux de sociolinguistique, de sociologie, de géographie culturelle et d'ethnolinguistique en particulier, et comme le sujet de cette année le proposait, de littérature et de culture, en un mot de la connaissance la plus vaste de la vie sociale des langues de France. Cela constitue un prérequis pour les professeurs de ces disciplines.

La réalisation de l'exercice nécessite de mettre en évidence une réflexion personnelle argumentée, fondée sur des connaissances précises, étayées par des lectures scientifiques dont il convient de faire état dans la rédaction pour mieux les discuter dans la perspective du sujet posé. Le cœur de la préparation doit amener les candidats à penser la place des langues de France dans la période et la thématique retenues, sans se centrer uniquement sur la langue pratiquée et enseignée par chacun. C'est pour cela que le programme de cette première épreuve est commun à toutes les options. Cette mise en commun doit se départir d'un discours militant qui viendrait empêcher une réflexion de bonne facture. La composition attendue n'est pas une défense des langues de France, mais une réflexion sur leur place et les enjeux qui les traversent.

Le jury a apprécié la qualité des copies reçues. Elles indiquent que les candidats ont fourni un réel effort de réflexion autour du concept de « créolisation » en essayant de l'intégrer dans une réflexion personnelle enrichie par des exemples variés. Les conseils donnés dans le rapport du concours interne de l'an passé ont été pris en considération comme le montre le plus grand soin accordé aux qualités rédactionnelles.

Rares sont les copies à n'avoir pas donné satisfaction sur le respect de la méthodologie, à savoir la rédaction d'une introduction dans laquelle d'une part la formulation d'une problématique prend toute sa place ainsi qu'une indication de l'historiographie/bibliographie, et d'autre part la structuration de la réflexion grâce à un plan progressif, logique et équilibré est respectée.

2- Le sujet et son analyse

Il s'agit ici de donner des pistes d'analyse qui précisent les attentes du jury, dans le cadre de cette épreuve de civilisation, afin d'aider les futurs candidats.

Le même sujet a été posé pour l'option catalan, et pour l'option occitan – langue d'oc, conformément à la définition du concours de l'agrégation des langues de France.

2-1 Le sujet

« La créolisation, c'est un métissage d'arts, ou de langages qui produit de l'inattendu. C'est une façon de se transformer de façon continue sans se perdre. C'est un espace où la dispersion permet de se rassembler, où les chocs de culture, la disharmonie, le désordre, l'interférence deviennent créateurs. [...] Oui, l'Europe se créolise. Elle devient un archipel. Elle possède plusieurs langues et littératures très riches, qui s'influencent et s'interpénètrent, tous les étudiants les apprennent, en possèdent plusieurs, et pas seulement l'anglais. Et puis l'Europe abrite plusieurs sortes d'îles régionales, de plus en plus vivantes, de plus en plus présentes au monde, comme l'île catalane, ou basque, ou même bretonne. »

Extrait d'une interview de l'écrivain et philosophe Édouard Glissant parue initialement dans *Le Monde* 2 en 2005 et reprise le 3 février 2011 dans le quotidien *Le Monde*. Vous direz dans un développement

organisé qui tiendra compte de l'ensemble des langues de France quelles réflexions vous inspire cet avis d'Edouard Glissant, notamment dans les domaines linguistique, culturel, littéraire et social.

2-2 Pistes d'analyse

Le sujet, il faut le souligner, n'invitait pas à un devoir exclusivement consacré à Edouard Glissant et ne demandait pas un développement particulier sur les sociétés créoles ; il supposait cependant que les candidats étaient capables de situer la réflexion sur les langues de France au cœur du débat contemporain auquel la pensée d'Edouard Glissant participe activement depuis plus de vingt ans.

La citation choisie est relativement courte : elle permet aux candidats de cerner les enjeux du terme central de « créolisation » et de penser une réflexion cohérente, dans laquelle toutes les aires géographiques des langues de France pouvaient trouver place. Il convenait ainsi dans un premier temps de chercher à donner des éléments d'explication de cet extrait d'un entretien donné par Édouard Glissant. De la sorte, l'image d'« archipels » devenait compréhensible et possiblement à discuter aussi. Le concept même d'archipel ne pouvait pas être inconnu à des professeurs qui enseignent la littérature avec la langue ; nous pensons à la notion « d'arxipèlag » devenue récurrente en arts, théâtre et littérature catalane, comme à l'ouvrage désormais classique de Philippe Gardy, *Une écriture en archipel. Cinquante ans de poésie occitane (1940-1990)*, Federop, 1992. Rappelons aussi que deux ouvrages d'Edouard Glissant étaient présents dans la bibliographie accompagnant le programme. Le jury attendait donc légitimement que les candidats aient une idée assez précise de Glissant et de son concept de « Tout-monde ».

Le sujet indiquait par ailleurs qu'il s'agissait d'un extrait d'une interview parue initialement dans *Le Monde* 2 en 2005 et reprise le 3 février 2011 dans le quotidien *Le Monde* et demandait aux candidats d'exprimer « un développement organisé qui tiendra compte de l'ensemble des langues de France. Il rappelait la liberté donnée au candidat, certes contrainte par les attendus méthodologiques d'une dissertation d'agrégation, et ouvrait enfin des axes d'approche pour traiter le sujet : « quelles réflexions vous inspire cet avis d'Edouard Glissant, notamment dans les domaines linguistique, culturel, littéraire et social. »

La citation sur une perspective de créolisation de nos sociétés, que les candidats ont su, dans l'ensemble, analyser correctement, était ainsi accompagnée de trois types d'informations que les candidats se devaient d'intégrer pour répondre de manière pertinente à la consigne.

Premièrement, il s'agissait d'embrasser dans la réflexion l'ensemble des langues de France. Le jury a constaté toutefois un déséquilibre, parfois criant, entre le domaine linguistique propre et les autres cas, voire une connaissance limitée du contexte d'outre-mer depuis lequel Édouard Glissant a élaboré sa pensée. Le jury insistera donc sur la nécessité, pour répondre à l'exigence du concours de l'agrégation, d'une expertise certaine sur la question des langues et des communautés de locuteurs qui composent la société française. La bibliographie abondante qui accompagnait la présentation du programme de cette session invitait d'ailleurs les candidats à y puiser un certain nombre de constats et affirmations pour étayer leur réflexion. Le jury a ainsi récompensé les propositions qui intégraient de manière pertinente et équilibrée cette pluralité de perspectives.

Le jury a été également attentif aux démarches qui intégraient, comme la consigne les y invitait, les dimensions de langue, société, culture et littérature. Ces deux dernières ont été parfois moins exploitées, ce qui a démontré une vision partielle de la question identitaire en jeu dans cette citation. En effet, la réflexion d'Édouard Glissant affirme d'emblée la puissance artistique (« un métissage d'arts ») et culturelle (« les chocs de culture ») de la créolisation, induisant par là même que toute production artistique/culturelle génère une réflexion sur la langue et son inscription dans la société. Ce propos s'inscrit par ailleurs dans le prolongement de sa pratique de romancier et poète. Minimiser ces deux aspects culturel et littéraire revenait donc à faire une lecture incomplète de la pensée d'Édouard Glissant, lequel était le seul auteur cité dans la présentation de la question. Un tel oubli ne correspond pas aux qualités d'un enseignant expert.

Au-delà de ces deux attentes, les informations paratextuelles de la citation exigeaient finalement de la part des candidats une prise en compte du contexte historique et socio-médiatique. Cet aspect a été le moins exploité par les candidats, ce qui souvent n'a pas permis d'interroger en profondeur la notion de créolisation.

D'un point de vue historique, la date initiale de publication de l'interview, 2005, et la reprise en 2011 proposait une période singulière, à plus d'un titre. Elle situait ainsi le propos d'Édouard Glissant dans la dernière étape d'une pensée sur le monde en mouvement et l'identité en relation, initiée quelques décennies plus tôt, qui avait dépassé le cadre post-colonial pour rendre compte d'une réalité sociétale que les événements internationaux et français illustrent. La fin de la « Guerre Froide » dans les

années 1980 a ainsi amené entre 1990 et 2005 à une recomposition des unions et coopérations infra- et supranationales, dont l'Europe a été un exemple frappant : intégration de treize nouveaux pays à l'Union Européenne et développement de politiques communes dans l'échiquier mondial ; renforcement économique (traité de Maastricht) et monétaire (création de la zone euro) ; mise en place d'initiatives régionales (Comité Européen des Régions) ou transfrontalières (eurorégions) ; impulsion de politiques de mobilité intra-européennes (programme Erasmus) ; reconnaissance renforcée de la pluralité linguistique et culturelle de l'Europe, comme marqueur identitaire (création de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires).

Cet enchevêtrement politique renouvelé, qui est tout autant une nouvelle mosaïque culturelle à l'échelle européenne, répond à son tour à une reconfiguration des logiques mondiales (essor socio-économique de la Chine qui se déploie en Asie et Afrique ; réagencement des politiques sud/nord-américaines) que le développement d'internet a accrue. Autrement dit, la réception en 2005 de ce « Tout-Monde » d'Édouard Glissant trouve un écho particulier chez le lecteur qui découvre depuis quelques années que l'autre bout du monde est à quelques clics de chez lui, grâce aux nouvelles technologies.

Ce lecteur français (*Le Monde 2* est un magazine hebdomadaire distribué par le groupe « Le Monde » en France) vit d'ailleurs dans un État qui, malgré le fait de ne pas avoir ratifié la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, a lancé des initiatives en faveur des langues de France depuis quelques années. Entre 2005 et 2011, nous assistons, dans un mouvement inverse à la période précédente, à une certaine forme de distanciation par rapport à cette pensée mondiale, comme en témoignent l'échec d'un projet de constitution européenne (après le refus par référendum des peuples français et néerlandais) et la crise économique et politique de 2008... alors que la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, a ajouté l'article 75-1 de la Constitution, reconnaît la valeur patrimoniale des langues régionales, associant dès lors ces langues à une conception proche du muséal (ce qui lui est d'ailleurs souvent reproché). Par conséquent, republier l'entretien en 2011, à présent dans *Le Monde*, ne peut être considéré seulement comme un hommage à Édouard Glissant qui décède cette même année : le contexte culturel ayant changé, sa réception en a été modifiée... d'autant plus que se préparent à ce moment-là les débats sociétaux pour les élections présidentielles de 2012. Peut-être la rédaction du *Monde* constate-t-elle que l'idée selon laquelle les langues se croisent, s'influencent et s'interpénètrent est moins audible en 2011 que quelques années auparavant. Le sujet suggérerait que les candidats se penchent sur la question, en se demandant dans quelle mesure les langues de France entretiennent entre elles et avec d'autres langues des relations fécondes d'influence (en marge des édits et des décisions politiques). La déclaration d'Édouard Glissant invitait à situer les langues de France dans le mouvement global du monde, et à aborder la question de leur participation ou de leur résistance à ces évolutions. Le jury a regretté que si peu de candidats aient eu le courage de s'interroger par exemple sur les relations étroites entretenues par les langues occitane et catalane, en évitant les positionnements qui voudraient se contenter d'en figer la nature propre et distincte.

Le profil du lectorat-cible du journal aurait dû d'ailleurs être généralement mieux identifié simplement pour souligner la possible distance culturelle entre le propos du philosophe et l'horizon d'attente ou les possibles mentalités du lecteur-type. Une telle démarche de contextualisation historique, socio-médiatique et, *in fine*, culturelle, aurait permis de mieux mettre en valeur la portée de la citation et de ses limites, au-delà d'une simple (quoique en partie pertinente) approche contrastive entre la perspective « d'outre-mer » influencée par les réflexions postcoloniales et la réalité des langues de la métropole, dont le catalan et l'occitan. Certaines copies ont toutefois fait montre d'une rigueur dans l'analyse de la citation et ont proposé une lecture contrastée, riche et nuancée, faisant la part belle au dialogue entre le temps long et l'ultra-contemporain, ce dont le jury s'est félicité.

3- La rédaction : attendus et écueils

Il est traditionnel de mettre la lumière sur les fragilités des candidats, non pour en faire une liste exhaustive, mais pour donner à lire une liste de compétences à renforcer lors de la préparation du concours.

Il faut impérativement que le candidat soit capable de produire une organisation de sa pensée, en utilisant non seulement une graphie lisible, mais aussi les règles de la mise en forme comme le fait de ménager des paragraphes, de prévoir des alinéas, des sauts de ligne. Pour indication, dans la pensée cartésienne, il est inutile de multiplier les paragraphes. Une règle d'or s'applique : une idée par paragraphe, un paragraphe par idée.

Cette organisation débute dès la première ligne de la copie, dès l'introduction qui doit être un moment d'écriture dense, précise. Le sujet présente un intérêt qui souvent aide à l'amorce de la réflexion ; une définition des termes doit être proposée, même de façon minimale pour ouvrir ensuite à la discussion ; l'instauration d'un cadre historique, géographique, linguistique est aussi un attendu ; et enfin une annonce de plan qui doit indiquer clairement le développement à venir.

La structuration de ce dernier doit faire l'objet d'une réflexion essentielle : il existe différents types de plan, différentes façons de montrer la progression de sa pensée. Le jury doit dans tous les cas percevoir le dynamisme intellectuel du candidat.

Enfin, une réflexion écrite se termine par une conclusion dont la finalité est de répondre à la problématique posée dans l'introduction, tout en donnant une perspective au sujet, une extension (thématique, chronologique, politique, etc.).

Il est dommage de constater que certains candidats ne maîtrisent pas les règles orthographiques et syntaxiques du français, ou se permettent de vagues allusions à des faits ou des lectures qui restent approximatives.

4- Vers un plan possible

Il est nécessaire de définir la notion de créolisation et voir dans quelle mesure elle peut s'appliquer en Europe dans le cas des langues « régionales ». Pour cela il convient de faire un état des lieux de la situation de ces langues et littératures, de leurs atouts dans le monde tel qu'il est aujourd'hui, mais aussi de leurs faiblesses – pas forcément intrinsèques mais liées à leur situation sociolinguistique et, dans une certaine mesure politique. Cela pourrait déboucher sur un plan construit autour de trois points d'analyse :

- 1- La créolisation (en linguistique et sociolinguistique, mais aussi selon Glissant) et l'adaptation de cette notion à un « archipel européen » qui se rattache au Tout-monde de Glissant. Ce que cela signifie globalement, et dans le cas des langues de France, qui sont elles-mêmes la résultante des mobilités diverses. Elles ne sont pas une donnée figée dans une valeur patrimoniale et définitive.
- 2- Les langues de France au milieu de cette créolisation : sont-elles menacées parce que minorisées comme langues de culture et de création ? Peuvent-elles être, grâce aux dynamiques culturelles qui les portent aujourd'hui dans divers domaines (arts, enseignement...) des exemples de la créolisation du monde ?
- 3- Derrière le bouillonnement culturel, une situation sociolinguistique inquiétante. Comment ces archipels linguistiques peuvent-ils bénéficier des dynamiques de la mondialisation ?

Le jury était davantage à l'écoute de candidats qui, loin de mener une réflexion parfois stéréotypée sur la question de la « reconnaissance » - qui suppose une position d'attente, de passivité, de ressassement parfois de la part de locuteurs « non reconnus » et ne comble pas un sujet qui traite des concepts d'archipel, de Tout-monde - ont orienté leur pensée vers une autre réflexion : celle qui porte sur les adaptations, les inventivités, les liens nouveaux, l'inattendu. Y a-t-il mobilité ? Qu'est-ce que cela veut dire ? En quoi ces mobilités peuvent-elles être dynamiques ? Pour qui ? A quelles conditions ?

Le jury se réjouit d'avoir pu lire dans la majorité des cas des réflexions intéressantes, riches et bien menées. Ce constat indique que ce concours, encore jeune dans son histoire, sait inviter les personnels de l'Éducation nationale à se dépasser pour remplir des exigences méthodologiques et heuristiques de qualité.

Épreuve de dissertation en occitan

Rapport établi par Marie Anne Chateaufreyaud, Pierre Escudé et Pascal Sarpoulet

La composition en occitan avait pour objet l'ouvrage *La Quimèra* de Jean Boudou sur lequel il convenait de réfléchir à partir d'une phrase tirée de la postface de Philippe Gardy aux éditions du Rouergue :

« *Ça que la aqeste libre vòl pas èsser un libre d'istòria. Es puslèu lo miralhejadís de nòstra quimèra interiora. La quimèra que volèm caçar.* »

Joan Bodon, *La Quimèra*, « *Entresenhas* », Edicions de Roergue, 1989, p.465.
Comentaretz aquesta declaracion que Felip Gardy definís coma una « avoacion », en considerant la relacion que l'autor de La Quimèra entretèn amb lo processus global de sa creacion literària. »

Le jury a tenu compte essentiellement de quatre critères : l'élaboration et le traitement d'une problématique ; la connaissance de l'œuvre au programme située dans la littérature occitane ; la qualité de la langue utilisée ; la maîtrise des usages de la critique littéraire. En se fondant sur ces critères, il a attribué aux sept copies évaluées des notes qui vont de 17 à 7. Une copie a eu 17, une 15, une 11, une 10, une 9, une 8, une 7. Plusieurs éléments peuvent expliquer cet éventail : la différence de formation initiale des candidats, l'éloignement relatif de la méthode de la dissertation littéraire sur œuvre, le temps plus ou moins court mis à disposition pour la préparation des épreuves d'agrégation... Le jury a tenu compte de ces données, mais a également tenu à honorer ses engagements dans un concours du niveau de l'agrégation. Deux copies sortent du lot qui maîtrisent méthode et réflexion et, en s'adossant à une solide culture, savent convaincre leur lecteur.

D'un point de vue général, les observations du rapport de jury de la session 2019 de l'agrégation interne des langues de France option occitan-langue d'oc sont à consulter par les candidats futurs.

https://media.devenirensignant.gouv.fr/file/int/46/7/rj-2019-agregation-interne-ldf-occitan_1196467.pdf

Nous ne reprenons pas les remarques générales que comporte ce rapport sur la préparation de l'épreuve, sur la nécessité d'écrire avec soin dans une langue maîtrisée, ou sur l'importance des références et du traitement de ces références.

Les correcteurs attendent une dynamique de la pensée, une manière de choisir un point de vue et de le défendre en argumentant et, ici, de le faire en occitan. C'est une épreuve dans laquelle le jury attend une connaissance précise et fine de l'œuvre au programme, tout à la fois dans le texte et dans le contexte. La composition, les personnages, les thématiques essentielles de cette œuvre ne peuvent pas être ignorées. Cette connaissance nécessaire doit être mise au service d'une véritable explicitation du sujet. Le premier conseil aux futurs candidats est de s'assurer une très bonne connaissance de l'œuvre en en faisant plusieurs lectures. Cette fréquentation des œuvres au programme passe avant celle des critiques et des exégèses.

Il n'y a que rarement une seule problématique dans un sujet, plusieurs formulations sont possibles, même si l'une d'entre elles apparaîtra d'un traitement plus aisé. Le conseil à donner aux candidats est de ne pas fermer les possibles dès l'abord pour réciter une leçon, mais de poser ces possibles et de les étudier jusqu'à trouver la formulation qui correspond le mieux au sujet et à la lecture qu'ils font de l'œuvre au programme. Bien entendu, une problématique ne peut être un catalogue, une énumération. Le lecteur doit sentir chez le candidat une pensée en mouvement : la problématique est

un point de vue qu'il convient de défendre tout au long du devoir en argumentant, c'est-à-dire en anticipant les objections.

Le plan vise à « répondre » à la question posée par la problématique. Ce plan doit être dynamique et, comme nous l'avons dit, se libérer de l'aspect « catalogue ». Dans cette étape, il convient de rédiger l'introduction et la conclusion une fois le plan élaboré. Un dispositif « canonique » est tout à fait acceptable : l'introduction en trois parties et la conclusion en deux parties - mais il ne saurait suffire ni devenir prescriptif. Deux exemples tirés des copies illustrent bien cela: « *Mostrarem de'n primièr que La Quimèra es un roman istoric, puei qu'aquela istòria es convocada dens ua amira militanta, que la quimera de Bodon es plan nòstra e que representa una Occitània pantaissada que se realiza pas jamai, una Occitània quimerica... Fin finala, nos apuejant sus l'imatge monstruós d'aquela bèstia de dos caps, nos questionarem sus çò que lo roman ditz del sieu autor.* » Et, dans une autre copie « *Dins un primièr temps evocarem la dimension istorica del roman puei veirem que los personatges perseguisson totes una quimèra interiora e que coneisson pas que lo fracàs. Enfin veirem que Bodon prepausa l'escritura com mejan de se salvar.* »

Un sujet sur *La Quimèra* de Jean Boudou n'avait pas de quoi décontenancer les candidats, - l'œuvre de cet auteur reconnu était déjà au programme du premier CAPES d'occitan-langue d'oc, en 1992. Cependant, le sujet, avec ses deux temps « emboîtés » pouvait paraître au premier regard assez « technique », c'est-à-dire requérir une technique littéraire élaborée. Il ne faut pas s'en étonner dans un concours de ce niveau. Mais pour aller au-delà de cette première impression, il s'agissait pour le candidat de l'analyser simplement et d'en tirer une problématique organisée et cohérente. Commençons donc par observer la citation de Boudou même. S'y expriment un refus « ce n'est pas un livre d'histoire » et une affirmation tempérée par un modalisateur : « c'est plutôt le reflet (*miralhejadís*) de notre chimère intérieure ». La classique opposition entre histoire et fiction prend ici une autre dimension, celle de la chimère. Bien entendu, il ne s'agit pas là de l'animal mythologique mais d'une chimère au sens figuré, c'est-à-dire l'illusion ou la rêverie folle, ici, celle de la création d'une « nation ». La citation joue sur les deux sens du mot *chasser* : faire fuir ou bien tuer pour s'en nourrir. De plus, cette chimère est intérieure et non collective. Pour ceux des candidats qui ont fréquenté Saint-Exupéry, Kessel, Gary, Cendrars ou Malraux, ils pouvaient retrouver là « du réel, du rêve, de l'errance et de l'histoire ». Ce qui nous mène directement au deuxième temps : cette première citation est enchâssée dans la remarque du critique et écrivain polygraphe Philippe Gardy familier de *l'archipel* de la littérature occitane : c'est un *aveu* qui suppose, selon les dictionnaires, « de révéler quelque chose », avec les deux idées « de dévoiler, d'expliquer quelque chose d'ignoré, de caché » ou bien « de reconnaître et de révéler quelque chose, qu'on est l'auteur d'un acte, d'une action, souvent blâmables ») et le sujet nous invite à méditer sur le rapport entre cet aveu et le processus de création littéraire de Boudou. Il faut donc non seulement envisager la dialectique de l'histoire et de l'illusion de l'imaginaire, mais aussi s'intéresser au processus créatif de Boudou, c'est-à-dire à ce que le sujet de la composition propose comme un aller-retour entre, justement, le réel et un imaginaire vécu comme une illusion.

Au-delà de ces remarques, c'est sans doute la question de la création en occitan qui est posée. Bien entendu, un sujet comme celui-ci n'a rien d'effrayant pour un professeur d'occitan-langue d'oc qui a déjà médité sur ce rapport entre l'histoire et le « roman national occitan » que les auteurs, mais aussi les chanteurs occitans et d'une manière générale les artistes ont largement interrogé dans les années 70. Un candidat place cette écriture en perspective : « *La Quimèra pareis en 74 dins lo periòd ont Bodon, pendent las darrièras annadas de sa vida, fa lo regent a l'Arbalach en Argeria. L'epòca pòst 1968 es per los defenseires de l'occitan fòrça intensa, la creacion artistica creis, la reflexion politica s'anima a l'entorn de figuras tutelàrias màgers, la question de salvar la lenga es al centre de totes las preocupacions. Per Bodon, es lo periòd de la maturitat literària e lo temps d'un projècte ambiciós : escriure un roman sus la guerra dels camisards e la conjuracion mancada.* » Après ceux qui, un siècle auparavant, s'étaient fixé comme mission de « sauver » et de maintenir en posant souvent une mystique de la langue « *sauvadora* », c'est une grande tradition des auteurs occitans contemporains

de vouloir se faire les « pédagogues de leur peuple » et, par la chanson, le roman, la nouvelle, le poème, le théâtre, construire la mythologie d'une Occitanie qui prend, à l'occasion, d'autres noms. Ce qui peut apparaître comme une dimension nouvelle, c'est sans doute l'intériorité de cette « chimère », cette illusion que chacun porte en soi et qui, au-delà d'un art littéraire, peut nous amener à « rêver une mythologie ». Et c'est là, la singularité de Boudou qui, à travers ses romans (auxquels *La Quimèra* ne fait pas exception,) ne propose pas une vision positive de cette chimère mais, au contraire, celle d'un abandon. Un candidat écrivait ainsi : « *La quimèra es un animal mitic imaginari, ébride de doas bèstias, es la creacion imaginària qu'existís pas. Tot òme que perseguís la quimèra perseguís doncas d'illusions, « çacar la quimèra » coma ditz Bodon, seriá correr darrièr illusions.* » L'analyse du sujet est donc une tâche décisive du travail de la dissertation. Elle va déterminer tout le travail qui va suivre.

Une fois les termes du sujet explicités, il faut entrer dans la définition d'une problématique. Elle reprendra les éléments que nous avons mis en évidence dans l'analyse du sujet : grâce à son roman historique, Boudou écrit-il pour « donner à voir » à travers ses écrits ce qui « pourrait » être l'illusion d'une Occitanie dont il est conscient, à travers les péripéties de son héros ? Ou bien, plus simplement, au-delà encore, la pédagogie du pacte fictionnel que Boudou passe avec ses lecteurs est-elle une esthétique de l'échec ou une psychanalyse de l'impuissance ?

Commençons par préciser un point : Boudou n'écrit pas un livre d'histoire et pourtant on peut parler d'une pédagogie historique (que Gardy trouvera sans doute trop didactique.) Que *la Quimèra* ne soit pas un livre d'histoire, c'est assez facile à montrer. Il y a dans son roman des personnages, des lieux qui n'existent pas. Le narrateur même est inventé. Boudou le dit lui-même. Au reste, il n'a pas l'ambition des romanciers du XIXe siècle, la coquetterie de Balzac, ce « cousin lointain » de Boudou qui disait « je suis beaucoup plus historien que romancier » et le désir de Stendhal qui dans *Le Rouge et le noir* écrivait « Eh monsieur, un roman est un miroir qui se promène sur une grande route ». En revanche, il écrit un roman historique et le pacte fictionnel qu'il passe avec le lecteur s'inscrit dans des limites narratives bornées par l'usage.

Ce roman historique est remarquablement documenté car il s'adosse à plusieurs ouvrages de référence sur l'histoire du Rouergue et du Languedoc : les Raymon, Montmorency, Jan Petit, et tous les personnages principaux du roman, Brousson, Vivent, La Bourlie, Cavalier, Catinat, ont bien vécu cette histoire terrible et douloureuse. Boudou, avec une évidente gourmandise, après le roman, nous propose une chronologie des événements qui se sont déroulés. Comme le dit un candidat « *L'intriga centrala es donc la represa estricta dels eveniments istorics de l'epòca.* »

Bien entendu, on pourrait objecter ce que Boudou lui-même dit : il n'aurait pas eu à écrire ses œuvres si le travail avait été fait par des historiens. Mais ce qu'il évoque ici, c'est la pédagogie d'une histoire et non le travail scientifique de son établissement. Mais alors, qu'est ce projet narratif ? Il est assurément pédagogique. Boudou est l'homme de son époque : en 1967 Lafont publie *La révolution régionaliste* qu'il complète en 1971 par *Décoloniser en France* ; dans la foulée de 1968, Marti publie son disque *Occitania !*, dans lequel on trouve *Un país que vòl viure, Lengadòc roge*, et surtout *Perqué m'an pas dit ?* Chacune de ces chansons propose une vision historique particulière d'un espace linguistique perçu comme radicalement autre. En 1973 Delbeau, dans *Camas de Boi*, évoque un « peuple de muets ». La même année 1973, Verdier publie *Occitania sempre*. En 1975, Los de Nadau dans *Monsur lo regent* évoquent à leur tour ce peuple à qui on n'enseigne pas sa langue. Un candidat le précise justement : « *L'abat de la Borlia formula aital son projècte : « tornar la libertat a la nòstra patria » qu'es benlèu pas la frasa que prononcièt realament, mas fa resson en tot cas, als contemporanèus de Bodon dins las annadas 70, als dos caps d'aquela quimèra occitana.* »

Ce récit originel s'inscrit dans une histoire passée où les personnages, les lieux et les événements ne sont pas ceux de l'histoire officielle ni de la mémoire transmise. Dans *La Quimèra*, l'amoncellement des événements, des lieux, des massacres et des fuites constitue une trame narrative où l'histoire, la « grande histoire » est vue à travers cette existence errante. En plusieurs romans, Boudou contribue à ce travail : construire un roman national occitan que vont scander des étapes tragiques : la Croisade

contre les Albigeois, les guerres de religion, les révoltes contre les impôts, les Camisards, la « petite église », le Félibrige... deux exemples nous montrent comment les candidats ont abordé ce point : « *Aquel teissut bèl es fach d'istòria factuala, quand lo roman conta la revòlta dels uganands mas tanben la revòlta mai anciana d'Enric de Montmorency, contra lo rei de França, e mai d'istòria literària.* » Et « *Çaquelà lo roman es pas solament lo raconte d'existéncias fracassadas. Un autre tèma travèrsa l'òbra coma un fial roge a costat del motiu recurrent de la quimera : lo tèma de l'escritura.* »

Après l'écriture de ses contes (*Contes del meu ostal*, 1951) qui posent une prose que Lafont définit avec une certaine cruauté dans la *Nouvelle histoire de la littérature occitane* comme « rouergate traditionnelle », les romans de Boudou, *La grava sul camin* (1956), *La santa Estèla del Centenari* (1960), *Lo libre dels grans jorns* (1964) et *Lo libre de Catòia* (1966) entreprennent avec patience une chronique de la déshérence où le héros est exclu d'un « vrai » monde, sans possibilité de rémission, sans espoir dans la lutte dont l'existence même est absurde. A travers son épopée échouée, on peut lire son écriture paradoxale comme le reflet de la déconstruction de la société occitane des années 70, le paradoxe de la fuite. Cette écriture va culminer dans *La Quimèra* qui est dédiée à son père, celui qui, d'après sa dédicace, lui enseigne « la patrie occitane ». Mais dans ce livre même, le pacte fictionnel a ses limites, et Boudou assigne sans doute un autre rôle à son roman, celui d'être une rêverie sur une histoire, exprimant ce qui aurait pu être et qui ne fut pas. Lui qui n'hésite pas à s'emparer de la manière de la science-fiction, dans *La Santa Estela*, Boudou ne nous fait à aucun moment entrer dans une uchronie pour y raconter une Occitanie victorieuse. Contribution à l'écriture d'un roman national occitan, le roman de Boudou porte donc avec un certain panache une esthétique de l'échec. Un candidat note de manière juste : « *Pensam subretot a la revendicacion occitanista de la segonda mitat del sègle, claufida d'espèr dins las annadas 60 per finalament se desbrandar dins las annadas 80.* »

Cette esthétique est construite autour d'un récit, celui des illusions perdues. Boudou est l'homme du récit de la fuite et, au-delà de la fuite, de l'errance : première fuite après le décès de Lilou qui se jette de la fenêtre et se traîne, sans parler, pour que le narrateur ne soit pas accusé, puis la si longue errance avec frère Barnabé, le moine mendiant qui échange le gîte et parfois le couvert contre un chapelet de buis de Bonnecombe. De massacre en massacre, de misère en déchéance, la parole s'abandonne peu à peu. Les hommes se taisent. Cette errance qui invente une géographie du Rouergue et la note sur un « cahier de feuilles de papier fort, relié de cuir comme un missel », contient « tout le Rouergue. ». Frère Barnabé le dit bien « notre pays est semblable à un être vivant. Il faut en connaître le visage trait par trait, ride par ride. » Nous croisons là l'invention du pays par le verbe. Mais cette écriture du livre (le livre à l'intérieur du livre) est une fin en même temps qu'un début : à la fin est le verbe, idée qu'avait bien vue un candidat : « *La quimèra interiora de Bodon seriá doncas l'escritura meteissa de son roman.* »

Roman qui commence par une interrogation ontologique (« Je me demande qui je suis ») et qui s'achève par la constatation de la solitude (« les autres ne sortent pas pour m'accompagner »), cette version pessimiste de la condition humaine peut nous apparaître comme une psychanalyse de l'impuissance.

Elle est toute entière parcourue par l'absence de l'incarnation, par l'impuissance à trouver ces hommes qui pourraient incarner l'espoir durable et forcer le destin, impuissance bien entendu au long de l'histoire à s'incarner dans un Etat capable de se gouverner, impuissance à s'incarner même dans un nom, le sien, celui d'un pays... Bien entendu, il y a le conte presque inaugural. Ce récit où grâce à ce tapis d'orient qu'il tisse avec patience, l'écrit sauve le prince capturé en donnant à son père, le roi, les indications pour venir jusqu'à lui avec son armée. Un candidat précisait d'ailleurs « *E mai foguesson remandats a la periferia, los personatges de l'especièr, lo sabatier, lo sastre e lo hadj, son coma un rebat dels autres personatges e lors paraulas son coma un resson de las paraulas o dels questionaments interiors del personatge de l'intriga primièra.* »

Mais la magie n'opère pas, la langue ne peut sauver le monde, il n'y a pas de père tout puissant ni de roi pour venir sauver le prince. Au contraire même. Il y a dans *La Quimèra* une dénonciation de l'impuissance du verbe à changer le monde. Dans d'autres textes de Boudou, une ambivalence apparaîtra, lorsqu'il évoquera la dénonciation littéraire du refus de l'engagement : « La perfection cathare, c'était aussi le refus de l'incarnation et c'est bien l'incarnation que refusent la plupart de nos écrivains et poètes, Mistral le premier. La Provence, l'Empire du Soleil, des rêves en esprit. Mais quand les vigneron du Midi manifestent, on préfère rester tranquillement chez soi ».

Roman historique, ce récit à ras de terre, à ras d'histoire, à la première personne qui est celle d'un Pierre Vaissier devenu Simon - à l'inverse de l'Évangile - *La Quimèra* est tout à la fois pédagogie de l'histoire d'un peuple, esthétique d'un échec et psychanalyse d'une impuissance. À travers cette métaphore de ce qui aurait pu être et qui ne fut pas, l'art littéraire de Boudou construit un roman qui dresse une vision sans espoir de la condition humaine. Certains candidats ont su le percevoir et l'exprimer.

Épreuve écrite de traduction

Rapport établi par Hélène Biu et Hervé Lieutard

Thème

1- Présentation du texte

Le thème proposé aux candidats cette année était extrait de *Réparer les vivants*, roman de Maylis de Kerangal publié en 2014. Dans ce passage, Pierre Révol, médecin en réanimation, annonce aux parents, Marianne et Sean, la mort cérébrale de leur fils Simon. À travers la focalisation opérée sur le personnage de Révol, le récit au présent plonge le lecteur au cœur de cette scène et des réactions qu'elle provoque chez le médecin comme chez les parents confrontés à cette douloureuse annonce. Le rythme de la phrase qui reproduit les réflexions, les sentiments et les perceptions des personnages pouvaient dérouter les candidats tout comme la liberté stylistique avec laquelle l'auteure insère dans le récit les paroles rapportées sans utiliser les conventions de ponctuation du discours direct, donnant au lecteur la possibilité d'embrasser plusieurs points de vue, qu'il s'agisse des paroles de la mère (« oui, mais on se réveille du coma, il arrive que l'on se réveille, même des années plus tard, il y a plein de cas comme ça, n'est-ce pas ? ») de celle du père (« Sean ferme les paupières, [...] murmure je voudrais être certain que tout a été fait ») de la voix intérieure de Révol (« ok, cessons les finasseries, faut y aller ») ou des trois dernières phrases du médecin qui tombent comme un couperet (« — Simon est en état de mort cérébrale. Il est décédé. Il est mort. »).

2- Remarques sur la traduction

Dans l'ensemble, les candidats ont fait des propositions de traduction correctes tout en faisant preuve d'une bonne maîtrise écrite de la langue. Les notes des sept copies de thème corrigées vont de 3,37 à 6 sur 10 (questions de langue comprises). La moyenne est de 4,62. Sur les sept copies, quatre se situent au-dessus de la moyenne.

Un des écueils qu'il fallait éviter dans ce texte était le recours systématique au calque qui pouvait donner aux correcteurs l'impression que le texte était traduit littéralement. Il ne s'agit pas dans le cadre d'un concours de faire preuve d'inventivité dans la traduction, mais de trouver un juste équilibre entre d'un côté la nécessité de restituer au plus près le texte original et ses nuances dans la langue cible et de l'autre la nécessité d'éviter le mot à mot, afin de montrer que le texte a été interprété sans ambiguïté et restitué grâce à des choix de traduction qui montrent que le candidat maîtrise bien la langue cible. Le terme « dépassé » servait à qualifier l'expression « ok », prononcée sans doute à haute voix par Révol. Plutôt que de le traduire littéralement par *despassat*, il était possible de souligner l'idée de désuétude à travers le choix d'une forme explicite telle que *passat de mòda*, *tresanat* ou même *vielhanchon*. Les correcteurs ont tenu à valoriser les copies qui ont fait l'effort de proposer des tournures idiomatiques dans la mesure où elles respectaient le registre et le sens du texte original. De la même manière, il était possible de supprimer un certain nombre de déterminants possessifs dans la mesure où la grande fréquence d'usage du pronom réfléchi en occitan le permet (*s'es recobrat lo còs* pour « a ressaisi son corps »). L'occitan ayant sans doute une tendance moins marquée à la nominalisation que le français, l'utilisation de l'infinitif fréquentatif *finassejar* pouvait très bien remplacer le substantif « finasseries » dans le segment « cessons les finasseries ». À l'inverse, il fallait se montrer prudent dans l'usage de la périphrase verbale avec *tornar* suivie de l'infinitif qui indique la répétition d'une action ou éventuellement le retour à un état initial. Il était éventuellement possible d'y recourir pour traduire « se ressaisit », en revanche, dans le passage « l'intonation, elle, se

relève », il n’y avait aucune idée de répétition dans le verbe ou de retour à un état antérieur, mais simplement l’idée de s’élever plus haut que l’on pouvait traduire par *s’auça*, *s’enuça*, *s’ubora* mais absolument pas par *se torna levar*. Il convient également de proscrire les traductions approximatives qui occultent la précision d’une description. On ne pouvait pas traduire le segment « entre le pouce et l’index » par « *entre sos dos dets* » ; au-delà du fait que cette traduction pouvait suggérer aux correcteurs que le candidat ignorait le nom des doigts en occitan, elle pouvait laisser penser malencontreusement que le personnage n’avait plus que deux doigts. À l’inverse, il fallait éviter ici l’usage de formes imagées populaires servant dans les jeux de doigts comme *lecamortièr* ou *lecaplat* qui introduisaient un registre familier en décalage avec celui du passage. Il est attendu des candidats le plus de précision possible dans le choix des mots et la maîtrise d’un lexique riche permettant de s’adapter aux registres du texte afin d’éviter autant que possible les traductions approximatives ou les faux-sens. *Lo debanar* n’est pas « le dénouement » et *anequelidas* n’a pas le sens d’« abolies » pour lequel il est préférable d’utiliser *avalidas*, *anientadas* ou même *abolidas*. Le verbe *s’anequelir* qui renvoie à l’idée d’affaiblissement en lien avec l’absence d’alimentation pouvait convenir en revanche pour rendre le sens figuré du verbe dans « la phrase s’épuise ».

Pour ce qui est de la syntaxe, l’usage des temps et des modes peut être parfois différent en occitan et en français dans certaines subordinées. Il faut que les candidats aient clairement à l’esprit ces différences au moment de la traduction. On sait bien qu’en français la subordinée circonstancielle de temps introduite par « après que » à tendance, au moins dans la langue orale, à s’aligner sur le fonctionnement de celle fonctionnant avec « avant que » à travers l’usage généralisé du subjonctif. Quel que soit le registre d’usage, l’occitan conserve l’indicatif avec *après que* dans la mesure où le verbe exprime une action accomplie antérieurement à celle de la principale. Cette comparaison avec le français vaut aussi d’une certaine manière pour la subordinée de temps qui terminait la phrase « Révol déroule, déroule, [...], jusqu’à ce que la phrase s’épuise, finalement s’arrête », dans laquelle le français, hormis dans un registre littéraire, tend à généraliser l’usage du subjonctif sur le modèle de l’expression de la finalité qui implique une incertitude quant à la réalisation complète du prédicat. Ici, l’utilisation des verbes du premier groupe « arrêter » et « épuiser » ne permettait pas de savoir si on avait affaire à un indicatif ou à un subjonctif présent. L’adverbe « finalement » indiquait cependant sans ambiguïté que l’on se trouvait à la fin d’un processus dans lequel l’action pouvait être considérée comme réalisée (on en trouvera des exemples dans la *Gramatica* d’Alibert, p. 257). En occitan, comme dans les subordinées introduites par *après que*, il est préférable dans ce cas précis d’utiliser l’indicatif (*mangèt fins/entrò qu’aguèt pas mai talent* se traduit communément en français « il mangea/a mangé jusqu’à ce qu’il n’ait plus faim »). Si l’action n’est pas accomplie, l’usage du subjonctif sera bien sûr requis en occitan (*Ara deu manjar fins qu’aja pas mai talent*). Pour traduire le passage du texte, on attendait donc ici un présent de l’indicatif (*fins que s’agota e fin finala s’arrèsta*). Pour rendre le « on » en occitan, les traductions cherchent généralement à éviter l’usage du pronom *òm* par le recours au passif pronominal qui permet au choix l’implication ou non du locuteur (*se ditz, se pensa, se manja...*). Toutefois, l’utilisation d’un verbe pronominal (*se desvelhar, se departar*) pour traduire « on se réveille du coma » s’accordait difficilement avec l’usage du passif pronominal. C’est ce qui dans ce cas précis pouvait permettre de justifier l’usage de *òm* (*òm se despèrta del còma*).

Le texte ne présentait pas de difficultés lexicales majeures sauf peut-être pour des expressions telles que le « coin intérieur de ses yeux » plus fréquemment utilisée dans l’expression « regarder du coin de l’œil » (« surveiller, regarder de côté ») que par rapport à la partie anatomique de l’œil appelée scientifiquement *canthus* interne. On ne trouve que peu de solutions en dehors du substantif *còno-oélh* (autrement dit *còrna-uèlh*) dans le dictionnaire de Palay (*espiar de còrna d’uèlh*) ou *co de l’uei* (autrement dit *coa de l’uèlh*) dans celui de Mistral. Dans l’ensemble, il est recommandé aux candidats d’éviter au maximum l’usage de gallicismes, que ce soit pour le lexique dans des formes telles que **vitessa*¹, **machina*, **paròla*, **chirurgian*, *tressalhir* pour *aviada* (*velocitat*), *maquina*, *paraula*, *cirurgian*, *tressalir*, ou dans l’accentuation à la française pour des formes à finale vocalique comme **comà* (*còma*). Le seul adverbe dérivé possible de *sostèner* ou *sostenir* est (*in*)*sostenible*. La forme **insostenable* est une adaptation du français. *Indèx* (lat. *index*) e (*det*) *indici* (lat. *indicium*) sont des doublets savants qui dérivent d’une même forme latine, mais le barbarisme **indèxi* pour désigner le

¹ Les gallicismes et les formes erronées relevés dans les copies sont indiqués par le signe * placé avant le mot.

doigt est en totale contradiction avec les règles classiques d'adaptation des mots grecs et latins à l'occitan. Il va de soi qu'il fallait être également prudent en évitant la création de barbarismes tels que *mòrt *cervelada* pour traduire « mort cérébrale » (lat. *cerebrum*, cerveau) sous peine de créer là aussi un effet burlesque inapproprié au registre du texte. Il n'y a aucune raison de refuser l'usage des formes techniques savantes en occitan, même si dans certains cas certaines formes populaires peuvent se substituer aux formes savantes du français (*mairal* ou *mairenal* vs maternel). Pour traduire « son visage est transfiguré », la forme composée populaire *caravirada* pouvait très bien faire l'affaire (à condition bien sûr de reformuler la phrase), sinon, c'est bien les formes *transfigurada* ou *tresmudada* qu'il fallait utiliser et non le barbarisme **transcarada*.

Il va de soi que l'épreuve de thème de l'agrégation doit permettre aux correcteurs de vérifier que les candidats maîtrisent bien l'orthographe, en graphie classique, comme en graphie mistralienne. Il ne s'agit pas ici d'établir une liste exhaustive des erreurs rencontrées mais de préciser aux candidats qu'on ne saurait trop leur recommander de vérifier les formes orthographiques préconisées actuellement pour l'occitan. Les copies en dessous de la moyenne sont sans doute celles qui ont été le plus pénalisées par des erreurs liées aux usages orthographiques en graphie classique (il n'y avait pas de copies en graphie mistralienne cette année). Il n'est pas possible de citer toutes les erreurs relevées qui trahissent une insécurité linguistique vis-à-vis des règles orthographiques les plus communes. Les plus surprenantes concernent un placement erroné de la tonique (**anoncia*, **transmes*, **consciencia*, **afèrmit* pour *anòncia*, *transmés*, *consciència*, *afermit*) ou des erreurs de notation d'aperture des voyelles toniques (**anòncia*, **consciència*, **arreste (subj)*, **mòure*, **expert*, **ferme*, **parpelas* pour *anòncia*, *consciència*, *arrèste (subj.)*, *mòure*, *expèrt*, *fèrme*, *parpèlas*). Il est recommandé aux candidats de bien se préparer à l'épreuve de thème en prenant l'habitude de vérifier toutes les formes orthographiques sur lesquelles ils ont des doutes afin d'éviter les erreurs les plus fréquentes telles que **enaussar*, **pessugar*, **pròba* pour *enaucar*, *pecigar*, *pròva*.

Un dernier mot concerne la traduction des prénoms. La scène se passant au Havre, en Normandie, nous avons fait le choix dans la traduction proposée de laisser les prénoms dans leur version d'origine. Dans la traduction française d'un roman anglais, il est rare que John ou Peter deviennent Jean ou Pierre, le prénom renvoyant aussi à une culture, comme les noms de lieu, généralement peu traduits en dehors des toponymes internationaux. Sean, variante anglophone de John renvoie à l'identité néo-zélandaise du père. Dans tous les cas, cet aspect de la traduction n'a pas donné lieu à une quelconque pénalisation.

3- Questions de langue

Les segments à analyser étaient les suivants : a) Pierre Révol a ressaisi son corps, b) n'est-ce pas ? c)- ses fonctions végétatives, sa respiration et la circulation de son sang ne sont plus assurées que par des machines

Ces trois segments ne se prêtaient pas à une analyse synthétique et devaient faire chacun l'objet d'une analyse distincte. Cette partie de l'épreuve est celle qui a été sans doute la plus négligée ou la moins bien préparée par l'ensemble des candidats, à l'exception d'une copie qui s'est nettement détachée du lot.

- a) Le premier segment pouvait évidemment se prêter à la description des différences d'expression de la possession entre français et occitan, mais on attendait surtout ici des candidats qu'ils justifient le choix du temps en occitan. La question de la différence d'usage des temps et des modes verbaux en français et en occitan est une question récurrente quand il s'agit de traduire du français en occitan. Il est d'autant plus regrettable qu'elle ait donné lieu à plusieurs réponses erronées. En l'absence de correspondance exacte dans l'usage des temps du passé en français et en occitan, il convient de ne jamais s'appuyer sur des réflexes, mais de justifier son choix sur une analyse précise et globale du texte. Il fallait donc s'interroger ici sur la valeur du passé composé dans « Pierre Révol a ressaisi son corps » en remplaçant ce segment dans le contexte plus général de la phrase ou du texte proposé. Le

choix du récit au présent permettait d'amplifier l'effet de réel, comme si le lecteur assistait en direct à cette scène et observait les divers sentiments des protagonistes dans ce moment crucial du roman. L'usage du passage composé (« s'est ressaisi ») exprimait simplement l'antériorité par rapport au présent utilisé dans le récit et n'avait d'autre fonction que de décrire le moment immédiat précédant la prise de parole du médecin (« [...] c'est sans doute ce mouvement qui lui permet de passer outre le tressaillement de Marianne et l'exclamation de Sean »). Si le passage du texte à traduire avait été écrit au passé, ce premier passé composé serait d'ailleurs devenu un plus-que-parfait afin de souligner l'antériorité de cette action par rapport au moment du récit dans le passé (Pierre Révol s'était ressaisi [...] c'est sans doute ce mouvement qui lui permet). C'est cette réflexion qui dans le cadre d'un récit au présent devait conduire à proscrire impérativement l'usage du prétérit, en dépit des formes d'imparfait qui suivaient ce passé composé dans le cadre spécifique de la comparaison (« comme s'il passait à la vitesse supérieure»), et à utiliser le passé composé.

- b) Le second segment pouvait faire l'objet d'une description assez brève. La locution interrogative « n'est-ce pas ? » est généralement rangée dans la catégorie des *question-tags*. Il s'agit d'un procédé oral caractéristique du dialogue. Ce fragment inséré ici à la fin d'une phrase déclarative (« oui, mais on se réveille du coma, il arrive que l'on se réveille, même des années plus tard, il y a plein de cas comme ça, n'est-ce pas ? ») la transforme en phrase interrogative. Il s'agit pour l'énonciateur, ici la mère, de demander à l'interlocuteur, le médecin, de confirmer la véracité de son affirmation de la même manière qu'avec le « oui » du début de la phrase, qui n'a rien à voir avec une réponse à une quelconque question, elle cherche de son côté à se convaincre elle-même de la véracité de ses propos. Il n'est pas possible de proposer ici une traduction littérale. Pour l'occitan la solution la plus fréquente est d'utiliser « *verai ?* » ou « *vertat ?* » avec ou sans négation. Dans un registre plus populaire, l'occitan fait aussi usage de « *non ?* » comme en français ou encore de l'interjection « *è ?* » (« *hein ?* » en français). Le provençal utilise également « *parai ?* » contraction de « *pas verai ?* ».
- c) Comme déjà signalé ci-dessus, il était possible ici de proposer une analyse des déterminants possessifs (« *ses* », « *sa* », « *son* ») dans la mesure où l'occitan en fait un usage différent, en établissant notamment une distinction d'usage entre déterminant possessif (*son sang*) et adjectif possessif (*lo seu sang*). Cette dernière structure (déterminant - adjectif possessif - nom) autorise l'effacement de l'adjectif possessif en occitan si le contexte rend le rapport de possession évident (*As pas vist lo (meu) paire ?*) ou que la possession est exprimée autrement (usage pronominal par exemple). Au-delà de cette question, il était attendu ici une analyse syntaxique plus globale de ce segment qui aurait dû conduire à décrire et à expliquer la structure passive de cette phrase : en distinguant la forme verbale composée (être + participe passé) de celle du passé composé et en recourant aux notions de sujet passif (« ses fonctions végétatives, sa respiration et la circulation de son sang ») et de complément d'agent (« par des machines »). L'utilisation du passif représente généralement un procédé emphatique qui permet une focalisation sur le COD en le transformant en sujet. Si le passif était un choix de traduction possible en occitan, la question de la focalisation aurait pu conduire à décrire et à utiliser un procédé d'emphase relativement répandu en occitan qui se substitue fréquemment à l'usage du passif, à savoir la dislocation à gauche du COD et sa reprise pronominale (*las foncions vegetativas, la respiracion, la circulacion del sang, las li asseguran pas que de maquinas*). Par la même occasion, on observera ici que le pronom *li* nous dispense de l'utilisation des possessifs dans le groupe nominal objet.

4- Proposition de traduction

Pierre Révol s'es recobrat lo còrs, enarcat l'esquina e sortit lo còl, una contraccion dels muscles coma se prenguèsse l'aviada, coma se s'exortèsse subran ok, daissem de finassejar, i cal anar e es sens dobte aquel vam que li permet de pas far avís de l'estrementida de Marianne e de l'exclamacion de Sean que reconeisson totes dos aquel tèrme « vielhanchon », comprenon que lo desnosament se sarra, e l'imminéncia de l'anóncia lor es insostenible. Sean barra las parpèlas, clina lo cap, se peciga amb lo poce e l'indèx la coa interiora dels uèlhs, marmolha volriái èsser segur que tot es estat fach e Révol, suau, o li assegura : lo truc de l'accident es estat tròp violent, l'estat de Simon èra desesperat quand l'an admés de matin, avèm transmés l'escàner a de neurocirurgians expèrts que malaürosament an confirmat qu'una intervencion cirurgicala podiá pas cambiar qué que siá, vos doni ma paraula. A dich « èra desesperat » e los parents an los uèlhs plantats sul sòl. Al dintre d'eles se fendascla e s'escranca quand tot d'una, coma per retardar la frasa finala, interven Marianne : òc-ben, mas òm se despèrta del còma, s'endeven qu'òm se'n despèrte e mai d'annadas après, i a tot plen de cases atal, vertat ? Aquesta idèa l'a caravirada, un esclat de lutz, e sos uèlhs se fan mai grands, òc-ben, amb lo còma res es pas jamai escrich, o sap ela, los racontes de los que se despèrtan après d'annadas n'i a en abonde, trèvan los blògs, los fòrums, son miraculoses. Révol aplanta son agach dins lo sieu, e, fèrme, respòsta : non, la sillaba que tua. Torna començar : las foncions de la vida de relacion, valent a dire la consciéncia, la sensibilitat, la mobilitat de vòstre filh son avalidas, e tanben las foncions vegetativas, la respiracion e la circulacion de son sang, las li asseguran pas que de maquinas. Révol debana, debana coma se procedissiá per acumulacion, sa paraula enumèra, fa una pausa après cada informacion, mentre que l'intonacion, ela, s'enuça, per tal de dire que las marridas nòvas s'amolonan, que s'apilan dins lo còrs de Simon, fins que s'anequelís la frasa, s'encala fin finala e designa tot d'una lo vuèg expandit al davant d'eles, coma una dissolucion de l'espaci. – Simon es dins un estat de mòrt cerebrala. Es defuntat. Es mòrt.

Version

1- Analyse de la version

Le texte proposé pour la version est extrait de *Jaufre*, qui est avec *Blandin de Cornouailles* le seul roman arthurien en langue d'oc qui soit parvenu jusqu'à nous. L'œuvre se distingue aussi par son ampleur – quelques 11 000 octosyllabes – et par une tradition manuscrite relativement importante (deux manuscrits complets et six fragments). Si la datation de l'œuvre a soulevé des débats au sein de la critique, la découverte récente, à Barcelone, d'un fragment de manuscrit que son inventeur date des années 1200-1225 accrédite les datations précoces qui ont pu être proposées : *Jaufre* pourrait donc bien avoir été composé dans les dernières décennies du XII^e siècle. L'œuvre a connu plusieurs éditions critiques. Signalons notamment celle de Clovis Brunel², établie à partir du manuscrit A (fin XIII^e - début XIV^e s.), qu'ont reprise René Lavaud et René Nelli en y introduisant quelques corrections dans leur anthologie bilingue (*Les troubadours. L'œuvre épique*, Paris, Desclée de Brouwer, 1960 (« Bibliothèque européenne »). L'édition que nous avons choisie est celle de Charmaine Lee (en ligne : <http://www.riale.unina.it/jaufre-i.htm>). Outre qu'elle est plus récente, elle a pour manuscrit de base le manuscrit B (XIV^e s.), qui propose des variantes intéressantes par rapport au ms. A.

² *Jaufre. Roman arthurien du XIII^e siècle en vers provençaux*, éd. Clovis Brunel, Paris, 1943.

Relatant une scène classique de défi avant un combat singulier, l'extrait choisi présentait assez peu de difficultés pour les candidats familiarisés avec l'occitan médiéval et sa littérature. La moyenne des copies sur cette partie de l'épreuve est de 4,89/10 (questions de langue comprises), avec un écart important, de l'ordre du simple au double, entre les notes extrêmes : la copie la plus faible a obtenu 3,02 ; la meilleure, 6,62. Sur les sept copies corrigées, quatre ont obtenu la moyenne. Rappelons que traduire en français contemporain un texte médiéval suppose de connaître le fonctionnement de la langue du Moyen Âge, ses formes et ses structures. Il est donc essentiel de maîtriser les conjugaisons ainsi que le système de flexion nominale (déclinaisons des noms, adjectifs, déterminants, pronoms), et de comprendre les paramètres rythmiques qui régissent l'ordre des mots à l'échelle de la proposition dans la langue médiévale, beaucoup plus souple et plastique à cet égard que son héritière moderne. Manifestement, tous les candidats ne maîtrisaient pas ces fondamentaux. Divers défauts méthodologiques récurrents et un manque de fréquentation des textes médiévaux ont également nui à la qualité des traductions. Le jury a cependant dûment rémunéré les bonnes solutions traductives qui ont pu être proposées par les candidats.

Les formes verbales ont suscité nombre d'erreurs et de confusions. Citons par exemple :

- = *da·m ma lansa* (v. 8994) : la P2 de l'impératif de *dar* (« donne-moi ma lance ») n'a pas toujours été reconnue, d'où *« il m'a donné ma lance », traduction doublement fautive (personne + temps). Félon tutoyant ici un écuyer sans apostrophe explicite, le plus simple était sans doute d'ajouter dans la traduction « Écuyer » devant « donne-moi » ; les solutions « qu'on me donne ma lance » et « donnez-moi ma lance » ont cependant été acceptées ;
- = *lesca, dis el, aquel arlot* (v. 9002) : « qu'il sorte, dit-il, ce vaurien ! ». *lesca* est la P3 du subjonctif présent du verbe *eissir* « sortir », employé ici avec valeur jussive dans une indépendante. Cette forme a gêné la plupart des candidats, d'où les traductions fautives *« Holà ! », *« Allons », *« Allez », *« Malheur au ... »
- = *Ara para s'es cavaliers* (v. 9004) : « Allons, qu'il se montre si c'est un chevalier ! » ou bien « Qu'il se montre maintenant si c'est un chevalier ». La forme *para* est la P3 du subjonctif présent du verbe *parar* (« paraître », « apparaître ») ; comme *iesca*, il s'agit d'un subjonctif jussif en indépendante (voir infra, questions de langue). Si tous les candidats ont perçu que Félon exprimait ici un ordre, rares sont ceux qui ont correctement analysé la forme verbale. Certains y ont vu la deuxième personne de l'impératif présent du verbe *parar* (« se préparer, s'équiper »), d'où des traductions telles que « *prépare-toi ». Le fait que le verbe ne soit pas en emploi pronominal dans le texte médiéval – si tel avait été le cas, on aurait eu une forme du type *para·t* – aurait dû conduire les candidats à revoir leur analyse. D'autres ont considéré que *para* était l'impératif P2 de *parar* au sens de « parer un coup », alors même que le verbe était employé sans complément dans le vers considéré ; manifestement gênés par l'absence d'un complément d'objet direct, quelques-uns de ces candidats ont choisi de restituer *para* par *« en garde ! », ou par *« viens te défendre », qui ne convenait pas davantage. En réalité, si les copies ont été si nombreuses à considérer *para* comme une P2 de l'impératif, c'est parce qu'il y eu méprise sur la forme *es* : il s'agit de la P3 de l'indicatif présent de *esser*, non de sa P2 (on aurait eu *iest*) ;
- *garnic se* (v. 9006) : P3 du passé simple de *garnir* (« il s'équipa ») ;
- *cuitz* (v. 9018) : P1 de *cuidar* au présent de l'indicatif. Certes, cette forme pourvue d'un -z final pouvait étonner : l'on aurait attendu *cuit, cui, cug, cut*. Pour autant, la connaissance des formes classiques de ce verbe très courant et un esprit de déduction auraient dû permettre aux candidats d'identifier cette P1 atypique de *cuidar* : une P2 se serait présentée avec une désinence -as ; dans le cas d'une P3, rien n'aurait permis de justifier le -z final (on aurait attendu *cuida*). Sur les sept candidats, cinq ont fait comme si la forme *cuitz* ne figurait pas dans le texte : ils ne l'ont pas traduite. Un candidat – le seul à avoir compris le sens global des v. 9018-9020 – y a vu une P3 de l'indicatif présent de *cuidar* ayant *Fellons* pour sujet. Un autre y a manifestement vu un adjectif épithète de *cavallier*, et l'a traduit par * « apprêté » ; à supposer qu'un adjectif *cuitz* ait existé avec ce sens, une telle interprétation se heurterait au fait que *cavallier*, employé au cas régime singulier, n'aurait pu admettre un adjectif pourvu de la marque de flexion -s.

L'observation attentive de la distribution des marques de flexion était utile également pour comprendre la structure syntaxique – peu transparente au premier abord, il est vrai – de *Cavallier cuitz que a trobat / Fellons, non es tan ergoillos, Tal que-l laissara cosiros* (v. 9018-9020). Le substantif *cavallier*, COD de *a trobat* est un cas régime singulier (absence de -s) ; sujet de ce verbe, *Fellons* est au cas sujet singulier (présence de -s). Partant, il était impossible de rattacher *tal* (cas régime singulier) à Félon. Il fallait comprendre littéralement « Je pense que Félon – il n'est pas si orgueilleux – a trouvé un chevalier qui va le laisser soucieux », d'où, par exemple, « Je pense que Félon, tout arrogant qu'il est, a trouvé là un chevalier qui va lui causer des tracas ».

C'est encore un défaut d'analyse qui a conduit à des contresens graves dans la traduction de deux vers qui ne présentaient pourtant pas la même difficulté que l'exemple précédent : *E Jaufre ab petit d'esclau/Garnic se tot jent e süau* (v. 9005-9006). Le « *Petit Levy* » (s.v. *esclau*) enregistre deux substantifs masculins homographes *esclau*. C'était le premier des deux qu'il fallait retenir, avec son sens le plus général, "bruit", et non le second, "esclave". Le groupe *ab petit d'esclau* signifie littéralement « avec peu de bruit », d'où « sans beaucoup de bruit », « sans tapage ». Plusieurs candidats ont malheureusement retenu le sens de « esclave », d'où *« avec peu de serviteurs », *« avec un petit serviteur » ou encore *« avec son petit esclave Garnic ». Une analyse grammaticale aurait dû conduire ces candidats à écarter de telles traductions. Si *ab petit d'esclau* avait signifié « avec peu de serviteurs », il y aurait eu un -s à *esclau* pour marquer le cas régime pluriel ; par ailleurs, *petit de* (« peu de ») ne s'emploie que devant un singulier désignant des objets non comptables. De même, l'absence d'article indéfini devant *petit* et la présence de *d'* devant *esclau* interdisaient une compréhension telle que « avec un petit serviteur ». Enfin, le candidat qui a fait de *Garnic* (premier mot du vers suivant : P3 du passé simple de *garnir*) un prénom aurait dû se rendre compte qu'un tel choix le privait d'un verbe indispensable à la construction du vers suivant. Le doublet *jent et süau* (« très calmement ») dans le contexte immédiat aurait également dû inciter ces candidats à revoir leur interprétation.

Ces exemples sont l'occasion de rappeler qu'une observation grammaticale est nécessaire avant toute tentative de traduction et qu'il faut mener ce travail d'analyse avant même d'ouvrir le dictionnaire. L'identification des structures phrastiques est indispensable pour restituer le texte de façon précise et en comprendre la cohérence d'ensemble. Les candidats qui, préférant s'en remettre à une approche intuitive, ne font pas ce travail préalable, multiplient les erreurs grossières et proposent généralement une traduction survolée dans laquelle la substance syntaxique et lexicale du texte source se trouve complètement diluée. L'analyse du texte permet aussi d'identifier des figures de mots, des effets d'écho ou des parallélismes, comme ceux qui unissaient les v. 9026-9027 (*Que se eravatz .xxiii., /Si seriatz vos tuit pres et mort*) aux v. 9028 et suivants (*Que s'eravatz trop plus sobriers [. . .] Si-us rendria mort e vencut*), qu'il était bon de garder dans la traduction. Toutefois, s'il est parfois possible – et bienvenu – de conserver certaines structures syntaxiques du texte source, la traduction ne doit pas verser dans le calque.

Qu'il soit syntaxique ou lexical, le calque conduit toujours à une incorrection en français moderne (impropriété, barbarisme, contresens, non-sens, etc.).

- *Se Dieu m'aiut* (v. 8993) : cette tournure idiomatique qui devait être connue des candidats tant elle est fréquente dans les textes appelait une traduction du type « que Dieu m'aide » ou « aussi vrai que [j'affirme que] Dieu m'aide (voir infra, questions de langue). Au lieu de quoi, elle a souvent été restituée par * « Si Dieu m'aide » ;
- *vos donatz a Jaufre poder / Con puesca Fellon conquerer !* (v.9015-9016) a été calqué en * « donnez à Jaufre la force, qu'il puisse conquérir Félon » ; le candidat a bien compris le propos mais s'est laissé attirer par le texte médiéval au point d'oublier de le transposer correctement en français ;
- *Fellons a garat denan se /E vi el canp estar Jaufre* (v. 9021-9022) : la langue médiévale pratique souvent à l'échelle de la phrase un mélange des temps parfaitement admis au Moyen

- Âge, mais incorrect en français moderne. En l'occurrence, * « Félon a regardé devant lui et vit... » était à proscrire. Plusieurs traductions étaient possibles : « F. regarda devant lui et vit ... », « F. a regardé devant lui et a vu », ou encore « Regardant devant lui, F. vit... », etc. ;
- une copie a même conservé l'ordre des mots médiéval dans plusieurs phrases, d'où – la liste n'est pas exhaustive – * « par laquelle tant de barons j'ai tué » ou * « qui vous êtes laissés [sic] en croix vos mains par nous [sic] clouer » ;
 - *Fort as dita gran desmesura* (v. 8992) a parfois été traduit par * « tu as dit grande démesure ». Le substantif *desmesura* figure dans Levy (s.v. *desmezura*) avec les sens de « excès ; conduite, manière d'agir qui s'écarte de la juste mesure, inconvenance, abus, injustice ». Dans l'extrait proposé, *desmesura*, en fonction de complément d'objet direct de *as dita*, désigne spécifiquement les propos de Jaufre. Il fallait donc trouver une traduction qui explicite que cette *desmesura* était verbale tout en précisant la nature de son caractère excessif. En contexte, le discours de Jaufre peut apparaître à Fellon comme « déraisonnable », « irréfléchi », « inconsidéré », ou bien comme « arrogant », « présomptueux », « effronté » (voir FEW, 6/1, s.v. *mensurare*, *desmesura*, p. 727 : « conduite ou action qui passe les bornes de la raison, de la justice, de l'honneur, etc. ; arrogance, outrecuidance »). Traductions possibles : « Tu viens de tenir des propos/des paroles d'une très grande arrogance / bien irréfléchis » // « Tes paroles manquent vraiment de mesure » // « Tu n'as vraiment pas mesuré tes propos » // « Voilà des propos bien effrontés/bien présomptueux ».
 - *ai mortz, ronputz et trencat* (v. 8997) : qu'un chevalier soit * « rompu et tranché » ne passe pas en français moderne. Traductions possibles : « j'ai tué, brisé/abattu et estropié/mutilé/tailladé/pourfendu ».
 - *Ez es se garnitz ricament* (v. 9000) : ce vers a donné lieu aux calques paresseux * « il s'est équipé richement » /* « il s'est armé richement ». D'une façon générale, l'adjectif médiéval *ric(a)*, qui constitue la base adjectivale de l'adverbe *ricament*, se prête rarement à une traduction par « riche ». Certes, une personne *rica* possède de nombreux biens, mais cette prospérité lui confère, de fait, de la puissance ; appliqué à une personne, l'adjectif *ric(a)* se traduira donc plus souvent par « puissant, puissante » que par « riche ». Appliqué à une chose, ce qui était le cas dans l'extrait proposé, l'adjectif a le sens de « qui a de la valeur, précieux, somptueux » ou bien celui de « puissant ». En co-occurrence avec le verbe pronominal *garnir* qui a ici le sens de « s'équiper (d'une armure) » (cf *garnizon*, v. 8995), l'adverbe *ricament* peut donc se comprendre différemment selon le sens que l'on privilégie pour sa base adjectivale : soit Félon revêt « une magnifique/une somptueuse/une splendide armure », soit il revêt « une puissante armure » ;
 - *Villan* (v. 9024) : il était maladroit de traduire le mot par « vilain » qui n'a absolument pas la même portée sémantique aujourd'hui. En contexte, *villan* relevait de l'insulte, au même titre que *arlot* (v. 9002). Les traductions « Sale gueux », « espèce de gueux », « vaurien » étaient de loin préférables.

Dans plusieurs copies, de tels calques voisinaient avec des approximations regrettables traduisant sans doute un manque de familiarité avec les *realia* et la littérature d'oc médiévales : ainsi de *baron* traduit par * « hommes » – la traduction * « honnêtes hommes » ne convenait pas non plus en contexte – au lieu de « barons », « seigneurs », voire « braves ». De même, *garnizon* (v. 8996) « armure » a été traduit par * « armée » (attraction du moderne *garrison*) ; *garnir (se)* « revêtir son armure », « s'équiper », par * « s'habiller » ou * « s'apprêter ». La prière adressée à Dieu par la dame et ses gens a elle aussi donné lieu à des traductions malheureuses : *lor pietz baton* (v. 9011) a ainsi été restitué par * « le cœur battant » là où il fallait comprendre « ils se frappent la poitrine », motif typique des scènes de prière ou de déploration. La maîtrise des références culturelles aurait également permis de traduire correctement *Seiner, qui-us laisses en la cros /vostra mans per nos clavelar* (v. 9012-9013) : « Seigneur, vous qui, pour nous, vous êtes laissé clouer les mains » ; la traduction par * « par nous » avait quelque chose d'incongru. Rappelons au passage que la lance a percé le flanc et non le *flan du Christ et que * « vous vous êtes laissés clouer » est toujours du plus mauvais effet.

2- Questions de langue

Compte tenu de la variété des tournures ou formes proposées, un traitement synthétique ne s'imposait pas, même si les trois occurrences de *se/si* auraient pu supporter d'être regroupées.

Se Dieu m'aiut (v. 8992)

Cette formule idiomatique, variante de *se/si m'aiut Dieus*, est construite autour de l'adverbe *si/se*, suivi de Dieu (dépourvu de marque de flexion ici), sujet du verbe *ajudar* au subjonctif présent ; celui-ci a pour COD un pronom personnel réfléchi de forme faible, qui lui est conjoint et antéposé. Dans la tournure *si/se m'aiut Dieus*, le statut adverbial de *si/se* ne fait aucun doute : placé en zone préverbale, cet élément tonique et prédicatif entraîne le rejet du sujet en zone postverbale (*Si/se m'aiut Dieus*). En revanche, dans *se Dieu m'aiut*, l'inversion du sujet ne se produit pas : *Dieu* figure en zone préverbale, comme si le morphème *se* était davantage senti comme une conjonction inapte à saturer la zone préverbale que comme un adverbe. Malgré cette ambiguïté, cette tournure s'analyse traditionnellement comme une indépendante au subjonctif optatif, ce qui justifie des traductions telles que « Que Dieu m'assiste », « Que Dieu me vienne en aide », « Dieu me vienne en aide ».

[En réalité cette tournure va certainement au-delà de la simple formulation d'un vœu. D'après Christiane Marchello-Nizia (*Dire le vrai : l'adverbe « si » en français médiéval. Essai de linguistique historique*, Genève, Droz, 1985), qui a étudié les équivalents de *si m'aiut Dieus / si Dieus m'aiut* dans le domaine d'oïl (*Si m'aiut Dieus / Se Dieus m'aiut*), la tournure est une assertion indubitable, destinée à renforcer un autre énoncé qui lui est étroitement corrélé, selon le modèle E1 *se/si* E2. L'énoncé E2 (au cas présent *Se Dieu m'aiut*) fonctionne comme garant de la vérité de E1 (ici, *Fort as dita gran desmesura*). Il s'agirait donc d'une formule de type sacramentel : en effet, si E1 est faux, alors E2 devient blasphématoire et l'énonciateur engage alors son salut en prenant Dieu à témoin de ses dires. Une telle tournure appellerait donc plutôt une traduction du type « aussi vrai que j'affirme que Dieu m'aide » ou bien, si l'on admet que son subjonctif a des affinités avec un subjonctif optatif, « aussi vrai que je souhaite que Dieu m'aide ». Pour Christine Marchello-Nizia, l'adverbe *si/se* aurait ainsi une valeur « assévérative ». Corollairement, le subjonctif n'aurait pas vraiment de valeur optative, mais serait un subjonctif « d'assertion » ou « existenciel ». Cette dénomination peut surprendre mais s'explique. D'après Geneviève Joly (*Précis d'ancien français*, Paris, 3^e éd., 2018), « le subjonctif utilisé ici traduit l'idée de réserve à travers laquelle est considéré le procès (même si le locuteur est assuré de pouvoir compter sur la protection divine, il ne saurait l'affirmer de façon péremptoire !) : soumis à un sémantisme d'atténuation, ce dernier se trouve maintenu à un stade antérieur à l'actualisation ». Il va de soi que de telles analyses, menées dans le champ de la recherche en langue d'oïl, n'étaient pas attendues par le jury]

Ara para s'es cavaliers ! (v. 9004)

L'adverbe *ara* ouvrant ici une indépendante au subjonctif jussif, il est délicat de se prononcer sur sa portée sémantique : soit il a sa valeur temporelle usuelle et se traduit alors par « maintenant, à présent », soit il s'agit d'un adverbe expressif venant renforcer le subjonctif jussif, ce qui justifie des traductions telles que « donc » ou « allons ». *Para* est la P3 du subjonctif présent du verbe *parer* exprimant l'ordre dans une indépendante. Si l'on considère que le verbe, en emploi personnel, a pour sujet non exprimé Jaufre, la proposition *s'es cavaliers* est une subordonnée hypothétique introduite par la conjonction de subordination *si/se*. Une telle interprétation justifie des traductions telles que : « À présent, qu'il se montre si c'est un chevalier ! » / « Qu'il se montre maintenant si c'est un chevalier ! » / « Qu'il se montre donc, si c'est un chevalier ! » / « Allons, qu'il se montre, si c'est un chevalier ! ». Telle est l'analyse la plus naturelle et c'est celle qui était attendue par le jury. Cependant, *para* peut aussi s'interpréter comme une forme impersonnelle suivie d'une subordonnée interrogative indirecte :

le sens littéral serait alors « que cela paraisse si c'est un chevalier ! » d'où « À présent, voyons si c'est un chevalier ! » / « Allons, voyons si c'est un chevalier ! ».

Que se eravatz .xxiii., /Si seriatz vos tuit pres et mort (v. 9026-9027)

En relation avec *vos avetz gran tort*, le morphème *que* est une conjonction causale, mais il est difficile de préciser sa nature : il peut s'agir d'une conjonction de coordination, ou d'une conjonction de subordination. L'on peut la restituer par « car ». Le morphème *se* est une conjonction de subordination introduisant au sens de « quand bien même » ou « même si » une subordonnée hypothético-concessive qui forme un système hypothétique avec le v. 9027. De façon classique, l'indicatif imparfait (*eravatz*) apparaît dans la protase tandis que l'apodose est au conditionnel (*seriatz*). Or lorsqu'une subordonnée précède sa principale, il est courant que celle-ci s'ouvre sur l'adverbe *si*, qui assure alors un rôle de « thématiseur » : il rappelle en effet la valeur logique du subordonnant exprimé en amont. En contexte, *si* reprend donc à son compte la valeur adversative ou concessive de *se* et signifierait à peu près « pourtant », « néanmoins ». L'ensemble pourra ainsi se traduire par « car, même si vous étiez à vingt-quatre contre moi, vous n'en seriez pas moins tous faits prisonniers et tués ! ». Remarque : certains ouvrages voient dans le morphème *si* utilisé dans ce type de configuration syntaxique une conjonction de coordination. Il s'agit bien pourtant de l'adverbe. Contrairement à la conjonction de coordination qui « co-ordonne », l'adverbe *si/se* – et ce quel que soit son emploi – ne relie pas deux faits présentés sur le même plan ; il y a toujours un lien logique, aussi ténu soit-il, entre les deux propositions.

3- Proposition de traduction

- 8992 « Aussi vrai que je demande à Dieu de m'aider,
répond Félon, voilà des propos bien présomptueux !
[Écuyer], donne-moi ma lance, mon bouclier,
mon heaume, mon armure
8996 et mon épée, avec laquelle
j'ai tué, abattu et pourfendu tant de barons. »
Puis il confia son oiseau
à un écuyer diligent,
9000 et revêtit une puissante armure,
après quoi il s'écria de toutes ses forces :
« Qu'il sorte, ce vaurien
qui fait le belliqueux avec moi !
9004 À présent, qu'il se montre si c'est un chevalier ! ».
Jaufre, lui³, s'équipa sans tapage,
très calmement,
puis sortit tout armé.
9008 La dame et le reste des habitants du château
firent sur lui le signe de croix et le bénirent.
À genoux, se frappant la poitrine,
ils prient Dieu très humblement :
9012 « Seigneur, vous qui, pour nous, vous êtes laissé
clouer les mains sur la croix
et blesser le flanc par la lance,
donnez à Jaufre la force
9016 de vaincre Félon ! »
Les voici tous deux en armure sur le pré.
Félon a beau être arrogant, je pense qu'il
a trouvé un chevalier⁴

³ La conjonction *e* qui ouvre le vers pouvant avoir ici une valeur adversative, nous l'avons restituée par « lui ».

- 9020 qui lui causera du souci.
Félon regarda devant lui
et vit Jaufre qui se tenait sur le champ de bataille,
équipé avec grand discernement⁵.
- 9024 « Espèce de gueux, dit-il, où est passé ton bon sens
pour que⁶ tu prétendes te battre contre moi ?
Car même si vous étiez vingt-quatre [face à moi],
vous n'en seriez pas moins tous faits prisonniers et tués ! »
- 9028 Et Jaufre de répondre : « Vous avez bien tort,
car même si vous étiez plus excellent encore aux armes⁷
et que j'étais un simple chevalier
sans arme et sans bouclier,
je ne ferais pas moins de vous un vaincu ou un mort. »

⁴ On peut hésiter sur le sens du verbe *trobar* : en contexte, il peut signifier “rencontrer un adversaire pour l'affronter”, mais aussi “reconnaître, voir, observer” : « je crois qu'il a reconnu en lui un chevalier qui... ».

⁵ « très soigneusement équipé » convenait également.

⁶ *Car cujas* signifie littéralement « puisque tu penses / puisque tu prétends », qu'il est impossible de conserver en français. Autre proposition de traduction : « où as-tu l'esprit pour prétendre ... », « où as-tu l'esprit quand... »

⁷ L'adjectif *sobrier* (ici au cas sujet singulier) admet divers sens : “très grand, très fort ; supérieur ; présomptueux, altier” (*FEW*, s.v. *super*). En contexte, nous avons choisi celui de « fort », mais « présomptueux », « arrogant » ont été acceptés.